

Rapport de la 43^{ème} Assemblée Générale LIFRAS

Louvain-la-Neuve

Le 24 mars 2019



Clubs présents

Nom	Président::Nom et prénom	AG procuration à	Voix
A.C.J.	VAN PAMEL Simon	CUYPERS Robert	5
A.S.A. LES OTARIES	LAHIER Sebastien		9
A.S.A.C.	TONET Jean-Pol	GUYOT Vincent	3
A.S.A.M.	DESMET François		15
ABIMES	GROSJEAN Stéphane		6
ABYSS CLUB	DURNEZ Michel-François		6
ALHOA CEPOC	DESART Vincent		10
AQUA SUB TOURNAI	WARTEL Arnaud	ARAS (JONNAERT Xavier)	6
AQUAMAN	LIMBIOUL Jean-Luc		9
AQUANAUTE	ERNOTTE Eric		8
AQUANI-NIVELLES	ANDRE Dominique		6
AQUARIUS	VAN GENECHTEN André		6
ARCHIMEDE ESPS	SMETS Joëlle	Philippe PITTIER	8
ARCHITEUTIS	PAQUAY Willy		4
ARGONAUTES	ZEGERS Stéphane		6
ASTERIES	SERVAES Alexis		7
ATLANTIDE	GODALIER Bertrand	Benoit DELOISON	3
C.A.S.A.L.	GAILLIEZ Virginie		6
C.A.S.H.	SWINNEN Roger		6
C.D.P.	AMORINI Luciano		5
C.H.A.S.A.	DEGREVES Jacques		9
C.L.A.S.	VELDEN Pierre-François		41
C.P.E.	TORDEUR Frédéric		6
C.P.F.	DOPS Michel		6
C.P.F.C.	BÜRGER Omer		5
C.P.H.	FRANCOTTE Guy		4
C.P.J.	DESAER Alain		5
C.P.S.M.	NORBERG André		11
C.P.T.	DEMEYER Philippe	NYS Filip	9
C.S.A.	GAVROY Jean		11
C.S.D.C.	CORBIER Eric	BARBIAUX Tonino	4
C.U.P.	GALLEE Alain		6
C.V.E.R.S.M.	GOFFIN Emile		6
CALYPSO D.C.	AMROM Pol		10
CANARD	CROUQUET Jean-pol	BONMARIAGE Vincent	4
CONGRES	WARGNIES Jean-Guy		3
CORAIL D.C.	HERMAN Pierre		12
CYANA	MINON Vincent	SEMAL Alain	9
D.S.T.	CHARLIER Thierry Hilaire		8
D.W.D.C.	HACQUIN Etienne		9
DAUPHINS CHIMAY	DOYEN Philippe		5
DELPHINUS	BLANJEAN Didier		3
DIODONS	PEETERS Jean-Louis		10
E.A.S.A.	KOOB Philippe		6
E.P.N.	TOUSSAINT Laurent		22
E.P.O.	BILMANS Damien		18





Clubs présents

Nom	Président::Nom et prénom	AG procuration à	Voix
E.P.S.M.	ALLEMEERSCH Marc		15
E.P.S.M. CINEY	LOMBET Luc		15
EPV	OLIVIER Jean-Paul	CSA (GAVROY Jean)	4
FLIBUSTIERS	BARTHELEMY Yvan		3
G.A.S.C.A.	ANSELME Arnaud		3
GALATEA	BEAUMONT Gérard		8
GLAUCOS	KÖHLER Bernard		6
GRANDS FONDS	CHABOT Laurent		4
H2O D.S.	RENSON Christine		6
JUBARTE	COLLART Charles		6
LA PALANQUÉE	JAVAUX Frédéric		10
LE MARLIN CEP	CHEVALIER Jean-Louis		2
LE MEROU	DEWIJN Geert		6
LIONS DE MER	DE DEYN Frédéric		6
MAARAMU	SINISTRI Jean-Marie		8
MACAREUX (LES)	WILLOT Cédric		13
MOANA	MATHONET André		11
NARVAL	TUZZOLINO Francesco Ernesto		4
NATO FINS D.C.	HATWOOD Daniel	CAUCHETEUR Olivier	3
NAUSICAA	GOFFIN Thierry	LIONS DE MER (DE DEYN Fréd)	4
NEMO	DEMISSE Christian		13
NEREE	BILLIAU Hervé		5
NIVELLES DIVING	CIRINO Paul		4
OCEANIDES DC	DE BROUX Henry		3
OCTOPUS-SOIGNIES	DESCAMPS Fabienne		6
ODYSSEE VISE	WISLET Fernand		2
OKEANOS	LEJEUNE Alain		4
OPHIURE	COLSON Lucien		2
ORCA D.C.	DELVAL Michel		3
PINGOUINS	SERVERIUS Gil		3
PIRANHAS	LANCKMANS Jacqueline	BOURGEOIS Alban	3
PIRATES	PREDAN Marco		2
PTEROIS E.D.S.	LUTJE SPELBERG Florence	DE BREYNE Pierre	6
R.C.A.E.	BODSON Pierre-Michel		10
R.C.A.S.	DE WILDE Philippe		24
REQUINS ECPSM	BOLLY Pierre-Yves	ZADWORNY Jean-Marc	7
ROYAL WOLU PC	PIRE Michel		22
Royale A.R.A.S.	JONNAERT Xavier		6
Royale A.S.M.	CHANTRY Julien		9
S.I.P.	LYCOPS Marc		6
SALMO C.P.S.M.	KLEYNEN Frédéric		4
SAS-AVIA	DE LAUW Erik	DEPAIRE Daniel	8
SPIROGRAPHE	PLATIAU Frédéric		2
SQUALES	LACROIX Jean-Marc		8
TRITONS E.R.P.E.S.M.	BERTRAND Emmanuel		7
ULB Section Plongée ASBL	HENRY Robert	DUCENNE Yves	6
WATERLOO D.C.	LEENKNECHT Patrick	LOO Dominique	12



lifras@lifras.be



www.lifras.be



Clubs absents

Nom	Président::Nom et prénom	Voix
ATLANTES	BODSON Francis	10
BELOUGAS	ROCHUS Benoit	7
BLACKWATER EPSM	MATHIEU Pascal	1
BUWH	ALDERWEIRELDT Romain	5
C.A.M.	BECQUART Jean-Pierre	10
C.E.P.S. (ETK)	ROSSLER Eckhard	6
C.P.P.C.	DESOLEIL Pierre	3
CSB NAP	MARLOYE Karl	0
E.P.J.	ROLLAND Pascal	2
E-B-D	BARTHOLEMY Daniel	4
EPAULARD	DANLOY Michel	5
G.R.A.S.M. asbl	MARLIERE Pierre	2
HYDRONAUTES	VAN LOO Michel	4
IGUANODONS	SCUSSAT Patrick	2
L.G.M.	VANDE WEERDT Yves	4
NATO D.S.	POLLEFOORT Kevin	2
NAUTILE	TERRUZZI Christian	2
NEPTUNE	JADIN Maurice	4
NOARAA	PIRET Thierry	3
ORQUE C.E.E.S.	GODEAU Franz	2
PLANETE BLEUE	GALBRUN Jérôme	2
POSEIDON	SIMON Christophe	3
RELAX D.B.	DUBAIL Philippe	4
S.P.A.	LACASSE Jean-Luc	6
SEALOVER	HAUFROID Bruno	7
THALASSA	MASSART Roland	7
TSUNAMI D.S.	MICHEL Bruno	3
VIKINGS	GELPI Michaël	3

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



Ordre du jour

1. Allocution de la Présidente
2. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2018,
3. Approbation des comptes annuels clôturés au 31/12/2018 (seront envoyés après approbation par les vérificateurs)
4. Rapport des Vérificateurs aux comptes
5. Décharge au trésorier
6. Décharge aux administrateurs
7. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2019 (sera envoyé ultérieurement)
8. Rapport verbal des responsables
 - a) Relations ADEPS et AISF
 - b) Hippocampe
 - c) Informatique
 - d) Assurances
 - e) Boutique
9. Rapport des commissions
 - a) Médicale
 - b) Nage avec palme
 - c) Plongée technique
 - d) Plongée adaptée
 - e) Scientifique
 - f) T.S.A.
 - g) Apnée
 - h) Audiovisuelle
 - i) Enseignement
 - j) Féminine
 - k) Hockey subaquatique
10. Rapport du Conseil Juridictionnel
11. Election des Vérificateurs aux comptes (*)
12. Election des administrateurs (*) :
 - Albert BASTIN (sortant et ne se représentant pas)
 - Marc HIERNAUX (sortant et se représentant)
 - Johan SCHOUPS (démissionnaire)
13. Election des membres du Conseil Juridictionnel (*),
 - Paul CIRINO (sortant et rééligible)
 - 2 places vacantes (2 mandats de 3 ans)
14. Election des membres individuels FEBRAS, sont sortants :
 - ALLEMEERSCH Marc
 - ANDRE Dominique
 - BENOIT Christian
 - CIRINO Paul
 - DANDOIS Lucien
 - FINET Patrice
 - HODY Michel
 - RONDIA Jean
 - WILLEMS Frédéric
15. Challenge LIFRAS
16. Information UBO
17. Divers

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



1. Allocution de la Présidente

L'année 2018 a vu le triste départ de quelques figures de notre Ligue : Marcel et Arnold.
Je me permets de vous solliciter pour un moment de commémoration.
Avec eux à tout jamais.

Avant de déclarer ouverte cette assemblée générale, je tiens à vous signaler une inversion dans les présentations des commissions. Notre Directeur Technique Fédéral, Philippe PITTIER, présentera son rapport en premier pour lui permettre d'assurer la représentation de notre Ligue à l'assemblée générale de l'Enseignement NELOS.
Compte tenu de cette circonstance, Rony le président NELOS et son responsable de l'enseignement Sven ont demandé d'excuser leur absence.



Marcel Dumont
RCAS



Arnold Struman
LES TRITONS

Dans le point divers : le conseil d'administration a reçu une question relative à un potentiel déménagement du siège de notre Ligue. En fin de matinée, j'aurai besoin de votre accord pour pouvoir poursuivre les recherches en vue d'un éventuel déménagement de notre siège social.

Ceci étant dit ... je déclare ouverte ... cette 43^{ème} assemblée générale LIFRAS ... et vous remercie de votre présence.
Cette réunion est un moment unique d'échanges...

Un moment important ... au cours duquel ... vous aurez l'occasion de constater que ... des bénévoles comme vous ... mettent leur temps libre à la disposition de toute la Ligue pour développer des activités nombreuses.
Vous toutes et tous... .. recevez l'expression de mon respect sincère.

Le programme de cette assemblée générale est chargée.

Cette journée est également l'opportunité de vous présenter ce qui a été réalisé ... et les projets pour l'année entamée.

Elle sera également l'occasion de saluer deux administrateurs ... Albert et Johan qui quittent mon Conseil et d'accueillir par votre vote ... soit le renouvellement du mandat d'administrateur de Marc ... soit de nouveaux administrateurs.

A ces derniers, j'adresse une attention particulière : ils seront les bienvenus au sein d'une équipe qui tourne ... et qui a déjà fait ses preuves depuis plusieurs années.

Ils seront les bienvenus pour un travail constructif et en équipe.

Avant de poursuivre, je vous rappelle que pour être élu le candidat administrateur doit recueillir 25 % des voix de préférence des votes émis.

Pour ma part ... voilà quatre ans déjà que je préside le Conseil d'administration de votre Ligue.

J'en suis toujours aussi fière ... et je vous remercie d'avoir désigné l'an dernier des administrateurs qui me font confiance et me soutiennent.

Vous savez ce que présider une association veut dire.

Dans ma fonction, le travail engagé est le même mais avec d'autres dossiers.

Heureusement, les administrateurs qui m'entourent sont des ministres efficaces ... et de bons conseillers.

Nos réunions sont nombreuses et heureusement jamais stériles.

Elles permettent de développer notre passion. Parfois ... elles épuisent par leur fréquence. Mais heureusement ... j'ai le soutien de qualité de mon vice-président Marc Lycops.

Ce constat se traduit clairement par une excellente ambiance au sein du Conseil d'administration. Le travail porte ses fruits.

Je suis heureuse ... une nouvelle fois ... de vous annoncer une augmentation du nombre de nos membres et une situation financière favorable.

Tout cela est rendu possible par l'engagement de tous. En cinq lettres : MERCI. Applaudissements !

Sans l'équipe du secrétariat LIFRAS, rien n'est possible. Merci pour leur travail de qualité. Applaudissements !

Albert a décidé de prendre sa retraite du Conseil d'administration. Il nous a ouvert les différentes portes de l'administration des sports. Il nous a présenté à ses contacts. Il vous fera son dernier rapport.



1. Allocution de la Présidente

Albert, voilà quelques années que j'ai appris à te connaître.

Sportif accompli, moniteur fédéral comme moi,

La plongée et son administration ont été une passion soutenue.

Tes contacts particuliers dans les diverses administrations du sport en communauté française ont servi à faire avancer des dossiers difficiles, à réorienter notre politique, à avancer dans des situations délicates.

Tu m'as présentée inconditionnellement à toutes les personnes que tu connaissais ... et qui ... pouvaient être utiles à assurer ma fonction de Présidente.

Grâce à toi, j'ai rencontré les directeurs de l'ADEPS, de l'AISF, de l'AES, du Comité Olympique et différents ministres intéressés par le sport.

MERCI de ta confiance.

Ton départ ouvrira un vide qui ne sera certainement pas comblé.

J'espère que tu profiteras de ta retraite d'administrateur auprès de ton épouse et de tes proches amis.

Le sujet du BSSA reste d'actualité.

Depuis 2017, des démarches sont réalisées. Elles tendent à nous dispenser d'une manière ou d'une autre ... de l'obligation de la présence d'un maître-nageur au bord de nos piscines.

En 2018, ce travail s'est poursuivi sans relâche.

Roland Thiebault vous parlera des démarches récentes réalisées ... et notamment sur la pétition en vue d'une modification du décret.

Poursuivant mes contacts avec SUBEA ... j'ai encore obtenu d'autres subsides pour nos supports pédagogiques.

J'ai eu l'occasion de mettre en avant notre Ligue ... lors d'une semaine de formation des responsables de succursales DECATHLON du monde entier.

Certains clubs ont déjà profité de l'accord de partenariat avec cette firme. N'hésitez pas à revenir vers moi pour en savoir plus.

Je vous ferai un état des lieux « assurance » avec quelques bonnes nouvelles.

L'Hippocampe reste une vitrine de notre Ligue. Notre rédacteur en chef Marc Hiernaux et son équipe doivent remettre systématiquement leur plume en route. Marc vous expliquera son activité annuelle.

Nos commissions ne sont pas en reste d'activités. Chaque président vous fera un état des lieux de leurs activités.

La commission de l'enseignement reste le porte-avions de notre Ligue. L'entente entre le CA et cette commission est plus que jamais d'actualité et ce grâce à Philippe et son équipe. La qualité de l'enseignement de la plongée sous-marine est maintenue et reconnue même sur le plan international à la CMAS où nous sommes régulièrement pris comme exemple. La relecture des standards CMAS inspirés des nôtres en est un exemple.

La commission nage à la palme et le hockey subaquatique brillent en Belgique mais aussi sur la scène internationale. Nous pouvons être fiers de leurs prestations.

La commission de plongée technique vous exposera ses nouveaux projets de brevet et les formations réalisées.

La plongée adaptée LIFRAS, que j'ai eu l'occasion de représenter lors d'un weekend à Alicante lors d'une rencontre CMAS, a également reçu les éloges internationales pour l'attention portée à ses plongeurs.

La Commission scientifique veille depuis longtemps à l'organisation d'une série d'activités et de conférences de qualité. Dans le contexte écologique actuelle, elle devra peut-être s'intéresser plus intensivement à nos activités éco responsables.

Le TSA LIFRAS maintient le cap de ses engagements et, vous l'avez lu dans le dernier Hippocampe, prépare une nouvelle activité au sein de la LIFRAS : le tir sur cible et non le tir à l'arc.

L'apnée LIFRAS poursuit son développement notamment au sein des clubs. L'avenir est là.

En 2024, l'apnée sera présente aux Jeux Olympiques de Paris. Les retombées pour notre Ligue et nos clubs m'apparaissent évidentes. Il faudra s'y préparer et ouvrir nos clubs à accueillir de nouveaux membres séduits par cette activité.

La commission audiovisuelle, depuis quelques années, s'adresse à nos plongeurs tant photographes que vidéastes. Cette réorientation porte ses fruits.

La Commission féminine maintient ses activités. Elle n'est pas une commission de féministes mais bien de femmes de la LIFRAS engagées dans de nombreux challenges.

Cet état des lieux sera développé par chacun.

Prêter aux présentations l'attention nécessaire.

Merci aux responsables des commissions qui œuvrent ... bien souvent dans l'ombre mais sans qui le paysage LIFRAS serait moins riche.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





2. Approbation du PV de l'AG du 18/3/2018

Le PV est approuvé sans remarque ni modification.

3. Approbation du bilan de l'exercice 2018

Résultat 2018

Produits	748.362 €
Charges	- 697.551 €
Résultat 2018	+ 50.811 €

Produits 2018

Réalisé	748.362 €
Budget	- 704.500 €
Variance Produits	+ 43.862 €

Charges 2018

Réalisé	697.551 €
Budget	- 704.500 €
Variance Charges	+6.949 €

Résultat 2018

Variance Produits	+ 43.862 €
Variance Charges	+ 6.949 €
Résultat 2018	+ 50.811 €

Les points CIEL 2018

Homologations **86.741 €**

La répartition .

Clubs (30 %)	26.022 €
Moniteurs (70 %)	60.719 €

Le versement aux clubs, vient d'être réalisé.

Le versement aux Moniteurs, sera réalisé prochainement.

Jean-Pierre VLIERAHECKER
Trésorier

Le Bilan (en annexe) est approuvé par l'assemblée.



4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Rapport des commissaires à l'Assemblée Générale des Membres de l'association LIFRAS sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de vérificateur.

Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels.

Attestation sans réserve des comptes annuels.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique dont le total du bilan s'élève à 790.387,70 € et dont le compte de résultat se solde par un bénéfice de l'exercice de 50.810,88 €

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Ces normes de révision



requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révisions précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de l'association en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'association ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2018, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Bruxelles, le 16 mars 2019.

DRIESSEN Marc

DANDOIS Lucien

SOUMILLION Eddy



5. Décharge aux vérificateurs aux comptes

L'assemblée donne décharge aux vérificateurs aux comptes.

6. Décharge aux administrateurs

L'assemblée donne décharge aux administrateurs.

7. Présentation et approbation du budget de l'exercice 2019

LIFRAS - BUDGET 2019			
CHARGES		PRODUITS	
Assurances 12 mois	190.000	Cotisations Adh 12 mois	480.000
Cotisation FEBRAS	6.900	Cotisations Adh 4/16 mois	11.500
Cotisation Organismes	1.200	Cotisations Sportives	7.300
Frais Bancaires	200	Cotisations Club	4.200
Secrétariat LIFRAS	190.000	Assurance Non LIFRAS	250
Informatique	28.000	Subsides ADEPS	130.000
Boutique	54.000	Sponsors	7.500
Boutique Livre Réf. Ens	5.000	Intérêts Bancaires	250
Brevets Spécialisation	3.000	Boutique	70.000
C.A. LIFRAS	27.000	Boutique Livre Réf. Ens	5.000
AG LIFRAS	8.000	Brevets Spécialisation	2.000
Hippocampe	52.900	AG LIFRAS	2.000
CMAS Brevets (Cartes)	15.000	Hippocampe	30.000
Salon & Représentation	2.000		
Appartements rez	22.500		
Appartement 1er étage	1.350		
Conseil Juridictionnel	1.000		
Groupe de Promotion	2.000		
Commission Apnée	5.000		
Commission Audio-Visuelle	3.000		
Commission Enseignement	80.000		
Commission Féminine	2.500		
Commission Hockey	5.500		
Commission Médicale	3.500		
Commission Nage Avec Palme	4.850		
Commission Plongée Adaptée	3.500		
Commission Scientifique	3.300		
Commission Technique	4.800		
Commission T.S.A.	3.000		
Amortissement	18.000		
Charges Exercice Antérieur	2.000		
Fonds d'intervention	1.000		
Total Charges	750.000	Total Produits	750.000

Le budget est approuvé.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



8. Rapport des Responsables

a. ADEPS – AISF – AES - CIDD

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Mlles, Messieurs,

En 2018, La Communauté française nous a encore accordé les mêmes montants de subsides pour le fonctionnement de la LIFRAS. Par rapport aux subsides complémentaires attachés aux plans programmes de la formation de cadres, nous en avons reçu car 8 réussites pour les cours généraux (4 MSI et 4 MSEd). En juin de l'année passée, l'Adeps nous a demandé de revoir nos cahiers des charges en fonction de la version 2 qui change profondément la présentation du cahier des charges. Il nous sera accordé un subside supplémentaire de 1.500 € par cahier des charges rentré avant le 31/12/2019. Cinq ont été exécutés (Pour la plongée le MSI et le MSEd, pour l'apnée le MSAn et le MSIn et pour le HSA le MSIn). Malheureusement, bien qu'une ébauche du MSAn bouteille ait été faite en décembre 2018, il n'a pas été possible de terminer le cahier des charges, et cela à cause du manque de temps. Il sera rentré dans le début de cette année. Il faut savoir que le MSAn va nous permettre avec l'accord de l'Adeps de délivrer nous-mêmes ces brevets. La commission apnée a évolué en proposant des formations de cadres, un volet compétition ainsi qu'une formation de juges. Avec cette évolution, cela devrait nous permettre de demander que l'apnée soit reconnue aussi comme commission délégataire.

Je vous rappelle qu'en février 2016, le cahier des charges MSI pour la plongée sous-marine a été rentré et a été approuvé par l'ADEPS. Celle-ci nous a affirmé que le Ministre des Sports l'avait également fait. Depuis ce temps, nous attendons toujours d'en recevoir la confirmation. La version 1 du cahier des charges MSEd a été rentrée à l'Adeps en juin 2016 et nous n'avons pas eu de commentaires. Il nous a été signalé que le cdh MSEd était considéré comme approuvé d'autant plus que la version 2 allait suivre. La phase suivante est de faire le même travail pour le MSEntr ainsi que pour des formations complémentaires telles que formateur de formateurs, plongée enfant, nitrox etc... En ce qui concerne les cours généraux de l'Adeps, je rappelle que ceux-ci font partie d'un tronc commun et qu'un candidat qui a réussi ceux-ci dans une autre discipline (basket, tennis ou autre) ne doit plus le refaire pour la plongée. Dans ce cas, ils doivent signaler la réussite des cours généraux Adeps au secrétariat qui fera le nécessaire pour l'obtention du brevet MSI ou MSEd. Pour le MSIn, il est possible de le préparer en non-présentiel. Le dossier filière progression a été finalisé avec la direction des stages de l'Adeps, c'est-à-dire que lors d'un stage de plongée, dans un centre de l'Adeps, les participants qui s'inscriraient dans un de nos clubs pourraient faire valoriser les exercices réalisés pendant le stage. Je vous signale que les moniteurs qui encadrent les stages sont tous affiliés à la LIFRAS. Notre priorité, dans ces discussions, est de garantir le respect des règles de notre enseignement ainsi que notre cahier des charges concernant nos brevets. Je remercie notre DTF et la commission de la plongée enfants qui ont activement travaillé dans ce dossier avec le CA.

L'ADEPS dans le but de promouvoir le sport en Communauté française peut pour diverses raisons subsidier les clubs et a mis au point un système simplifié de demandes de subventions sportives qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Vous pouvez dorénavant retrouver et consulter sur le site web ADEPS ([*onglet situé dans le coin inférieur gauche du site « L'ADEPS vous soutient » / « Subventions ADEPS pour l'action sportive locale »*](#)) :

Le Power Point présenté lors de séances informatives en novembre dernier.

Le manuel d'utilisation pour introduire vos demandes de subventions ADEPS pour l'action sportive locale

La vidéo d'animation relative aux Centres de Conseil du Sport (CCS)

Le manuel d'aide à l'élaboration d'un programme sportif

Les photos des séances informatives

Des FAQ pour vous aider

Les contacts utiles selon vos demandes

...

Ainsi qu'un onglet dédié à l'achat de matériel sportif ([*onglet situé dans le coin inférieur gauche du site « L'ADEPS vous soutient » / « Subventions pour l'achat de matériel sportif »*](#)). Notez que les demandes seront à introduire via le Progiciel SUBside dès le 01.01.2019

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le(s) service(s) ad hoc :

- Subventions ADEPS pour l'action sportive locale (Administration communale, Clubs et CSL-CSLi) : via votre [Centres de Conseil du Sport](#) (CCS)

- Subventions ADEPS pour l'action sportive locale (Fédérations sportives) : subvention.adeps.asl@cfwb.be

- Achat de matériel sportif : subvention.adeps.ams@cfwb.be

- Autres subventions ADEPS : subvention.adeps.info@cfwb.be

- Helpdesk (informatique) : subvention.adeps.helpdesk@cfwb.be

La réforme des subventions Adeps pour l'action sportive locale communément appelée « texte unique » en est le résultat.

Le « texte unique » du point de vue des crédits additionne les montants de 7 dispositifs précédents.

Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2019 les subsides « camps sportifs », « sport pour tous promotion »

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





Les subsides Infrasports (Région Wallonne)

Infra sport est un service du gouvernement wallon

Comme chaque année, je vous rappelle que ce subside intéresse les clubs sportifs. Ces subventions sont données en vue de l'acquisition, la construction, l'extension et la rénovation des infrastructures destinées à la pratique du sport et du loisir sportif, la réalisation d'installations techniques liées à la sécurité, à l'information et à l'accessibilité des utilisateurs. Les montants des subventions pour les infrastructures sportives publiques sont de 75 % de la valeur vénale reconnue par la région wallonne. Infrasports subsidie l'achat d'un compresseur à condition qu'une fixation au sol soit réalisée et que le bâtiment où il se trouve soit au club. Avant d'introduire toute demande, vu le caractère très administratif et parfois pointu en la matière, il est conseillé de lire attentivement les réglementations organisant ce subside. Tous les formulaires de demande ainsi que la législation relative à l'octroi de ces subventions peuvent être téléchargés sur le site www.adepts.be

Villes et communes

Je vous conseille vivement de vous renseigner auprès de votre administration communale et provinciale de votre siège social car il est possible dans certains cas d'obtenir des subsides pour votre club et éventuellement pour certaines organisations.

AISF – AES - CIDD

Je vous rappelle encore que l'AES et l'AISF nous aident tout au long de l'année pour nous conseiller à l'aide de ses avocats concernant les problèmes liés à la bonne conduite d'une asbl dans ses relations avec les pouvoirs publics et ses membres. Je vous signale que cette aide peut vous être dispensée, si vous avez des problèmes de statuts ou des interrogations concernant votre club, votre asbl. Je vous conseille d'aller régulièrement consulter leur site (www.aisf.be) pour être directement au courant des formations de dirigeants de club et des changements de la réglementation concernant les asbl. A ce sujet, l'Aisf nous a signalé qu'il y avait un nouveau décret concernant les asbl. Cela signifie que pour les anciennes asbl s'il ne font pas de changement de statuts entretemps devront se mettre en ordre pour le 1/5/2012. Pour la confection et modification des statuts, l'Aisf peut vous aider et demandera 150 €. Il est évident que lorsque sur une publication de l'aisf un article ou une de leurs formations peut vous intéresser, nous le plaçons sur notre site. Le site www.geretonclub.be où vous trouviez des actus, guides, emploi, documentation juridique, fiscal, asbl ... a été supprimé et c'est sur le site www.aisf.be que vous y retrouverez ces renseignements. Vous avez également la possibilité, grâce à la LIFRAS, de vous abonner à la revue Aisfmag qui n'a qu'une publication annuelle. A ce sujet, vous pourrez en vous connectant à notre extranet prendre connaissance de deux nouveautés publiées sur l'Aisfmag 22 de l'Aisf et de l'Aes dont voici le sommaire :

En plus des volontaires (indemnisation forfaitaire ou frais réel), il y a le travail associatif : indexation des indemnités et doublement du plafond mensuel pour le secteur sportif en 2019

Depuis le 15 juillet 2018, certaines personnes désirant effectuer des activités complémentaires rémunérées pendant leur temps libre peuvent le faire sans devoir s'acquitter de cotisations fiscales ou sociales. Ces activités doivent entrer dans le cadre du travail associatif, des services de citoyen à citoyen ou de l'économie collaborative et être déclarée ici : www.activitescomplementaires.be.

L'indemnité autorisée couvre tous les frais liés à l'activité et les parties sont libres d'en fixer le montant, pour autant qu'il ne dépasse pas, en 2019 :

520,83 €/mois

6.250 €/an

L'AISF avait sollicité la Ministre De Block afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de notre secteur et au caractère, parfois saisonnier, des activités sportives (stages, périodes d'entraînement intensives, compétitions...).

Grâce à cette action, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'indemnité mensuelle octroyée au travailleur associatif peut atteindre 1.041,66€ (au lieu de 520,83€) toujours avec un maximum de 6.250€/an*

Le registre UBO : Johan vous en parlera tout à l'heure.

Modification des plafonds sur les remboursements forfaitaires des volontaires.

En 2019, je vous signale que le remboursement forfaitaire est limité à un plafond journalier de 35.73 €/jour avec un plafond annuel de maximum 1361.23 €/an sans justificatif et avec un forfait de 2000 km/an (le remboursement des frais kilométriques ne peut être supérieur à 0,346 €/km). Je vous rappelle que tous les versements doivent être accompagnés d'un justificatif. Concomitamment le Conseil des Ministres a approuvé, le 14/09/2018, un projet d'arrêté royal visant à relever le plafond de défraiement de certaines catégories de volontaires tels que : entraîneurs sportifs, coach sportif, arbitre sportif, membre du jury, etc... Le texte vise à relever des frais pour les volontaires de 1.361.23 € par an à 2.500 € par an (montants indexés donc a priori 2722.46 €). A l'heure actuelle, le projet est soumis à l'avis du Conseil d'Etat, du CSV et du CNT.

CIDD

Nous faisons également partie de la Commission Interfédérale du dopage et de discipline (Cidd). La liste des produits dopants se trouve sur notre extranet.

Je vous remercie pour votre attention et je suis prêt à répondre à vos questions.

Albert Bastin
Secrétaire général LIFRAS

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





8. Rapport des Responsables

b. Hippocampe

Dans une époque, de contestation et d'insécurité, où tout le monde remet en question les institutions et les pouvoirs politiques et où le doute s'installe, j'aimerais vous entretenir quelques instants au travers de ce rapport, de la confiance.

Lorsque j'ai commencé la plongée, il y a 46 ans, j'étais jeune, comme tous les jeunes je me posais beaucoup de questions quant à l'avenir, quant à ce que j'allais devenir et la manière dont le monde tournait, c'est l'apanage de la jeunesse de chercher son chemin et d'acquiescer confiance en soi.

La pratique de la plongée sous-marine, m'a facilité grandement la vie, dans les choix, les directions et les décisions à prendre.

Lorsque vous débutez dans ce sport vous êtes accueillis par des gens d'expérience, qui vous guide et vous apprennent le meilleur moyen d'évoluer et de progresser, d'acquiescer les bons gestes les bonnes réactions, pour que dans ce milieu qui n'est pas le nôtre tout se passe bien et que vous puissiez profiter au maximum de ces instants privilégiés que sont la découverte des fonds marins.

Petit à petit, grâce à l'enseignement et la bienveillance enseigné, par les moniteurs du club vous progressez, vous acquiescez de plus en plus une confiance en vous, vous êtes de plus en plus sûr de ce qu'il faut faire, vous passez les différents brevets, vous devenez un plongeur autonome, puis vous commencez à diriger des palanquées, par conséquent pour diriger vous gagner en confiance en vous, et puis si transmettre le savoir que l'on vous a donné, ce bagage durement acquis, vous voulez le transmettre vous vous dirigez tout naturellement vers le moniteurat, où prenez le chemin d'administrateur de votre club, afin de veillez au bon fonctionnement de celui-ci,

Les différentes étapes de chaque brevet vous permettent d'avoir de plus en plus confiance en vous. Ce qui fait que tout aussi au-dessus de la pyramide se trouve des moniteurs où des dirigeants de club, qui sont sur deux, ce qui de façon tout à fait naturelle peut déranger ceux qui le sont moins.

Pour avoir confiance en l'autre, il faut avoir d'abord confiance en soi, cette confiance, engendre aussi, une bienveillance.

Tout notre système d'enseignement, de clubs, est basé sur la confiance réciproque.

la plongée m'a apporté, une certaine discipline une certaine vision de la vie qui si je ne l'avais pas pratiqué ne m'aurais pas permis d'avoir cette confiance en moi, qui me permet d'avoir confiance en l'autre.

Cela m'a beaucoup aidé dans ma vie professionnelle et sportive

En transmettant ce que l'on vous a appris et en étant une certaine référence, la satisfaction que vous en retirez vaut les sacrifices que vous avez dû faire pour pouvoir y arriver.

Pour vous Messieurs les présidents et présidentes vous avez réussi, au travers de votre titre, à gagner la confiance de vos membres, cela sous-entend aussi que vous êtes des personnes qui ont une certaine confiance en eux, qui ont à cœur le respect, tant du groupe, que de l'institution.

Dans les temps présents, je constate qu'il y a de plus en plus de questions qui sont posées au conseil d'administration, qui est soumis, de plus en plus à des règles contraignantes, drastiques, par les pouvoirs publics et les institutions, les normes, les assurances et j'en passe, ce qui ne permet plus d'avoir une souplesse de manœuvre, ni un esprit serein et détendu comme par le passé.

Le conseil d'administration, a besoin de la confiance de ses présidents, nous ne pouvons pas toujours répondre de manière rapide aux problèmes qui nous sont soumis, nous sommes tenus à un devoir de réserve, les discussions ainsi que les projets qui évoluent, parfois lentement, confronter aux différentes situations ou interlocuteurs que nous avons face à nous, Peut engendrer de votre part, un manque de confiance.

Je vous assure que chacun des membres du CA ; veille en âmes et conscience, aux intérêts des clubs et de nos plongeurs.

Aussi je ne vais pas vous tenir plus longtemps, j'aimerais qu'au travers des votes que vous allez émettre me concernant, je puisse continuer mon travail d'administrateur, veiller à ce que les intérêts de notre ligue soient préservés, que j'aie, au travers de vos votes, votre confiance.

Pour moi, cette confiance est nécessaire, pour me sentir soutenu dans mes choix.

Je vous remercie de m'avoir écouté.



LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





c. Informatique et Site Web

Bonjour à tous,



Voici les sociétés avec lesquelles nous travaillons : AVVICT – ICLUB – OODRIVE

Dans un avenir très proche je souhaite leur demander une plus étroite collaboration afin que nous n'ayons plus besoin que d'un seul mot de passe pour accéder à nos informations.



EXTRANET en chiffres :

45033 actions soit 125/jour. Je reçois 5 à 6 mails par jour pour une demande d'identification ou un mot de passe oublié. Merci de cliquer sur « mot de passe oublié » en indiquant l'adresse mail à laquelle la LIFRAS vous écrit habituellement, avant de m'écrire. Bien sûr si vous avez changé d'adresse mail, il faut me le signaler pour que je change votre identifiant.

MY LIFRAS

Depuis plusieurs jours, la nouvelle application MY LIFRAS est disponible sous ANDROID, elle devrait l'être d'ici 2 semaines sous IOS.

Cette application vous permet de gérer vos données personnelles (en ce compris votre attestation médicale).



App Mobile !!!

Tous vos services dans la poche de vos clients Plus de 70% du trafic web se fait aujourd'hui sur mobile.

ADRESSES MAILS

Aujourd'hui, nous avons 91% de nos membres adhérents qui ont communiqué leur adresse mail, merci de continuer dans cette voie qui permet à vos membres de bénéficier du MY LIFRAS. A partir de septembre 2019, pour toutes inscriptions l'adresse mail sera obligatoire afin de permettre à tous nos adhérents d'avoir la possibilité de gérer leurs données personnelles. « RGPD ».



GEMELI

Nous avons eu quelques soucis avec la mise en route des cotisations 2019 mais tout devrait être en ordre maintenant.

Pour rappel, tant pour MY LIFRAS, GEMELI ou EXTRANET, vous pouvez définir vous-même votre mot de passe.

OFFICE 365

J'analyse la possibilité d'utiliser OFFICE 365 pour tous, avec un Share Point LIFRAS, qui sera plus facile à utiliser. A suivre donc.

RGPD

- **Toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable** soit directement (prénom, nom), soit indirectement (email, téléphone, identifiant, adresse IP, données comportementales).
- Sont concernées aussi bien les données privées, professionnelles que publiques rattachées à un individu,

Comment éviter un clash ?

- **Transparence & information !** La transparence est la condition pour pouvoir obtenir un **consentement**.
- Les données doivent :
 - être explicites et légitimes
 - être traitées de manière « **adéquates, pertinentes et limitées** » au regard de la finalité du traitement. C'est à dire que seules les données nécessaires à la finalité du club pourront être collectées, pas plus...et uniquement **pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées**
 - être **exactes**, ou à défaut être **rectifiées** ou obligatoirement **effacées sans tarder**

Il faut INFORMER !! vos membres sur l'utilisation de leur données

Marc LYCOPS

Responsable Informatique et Site Web

L'assemblée demande si la VM ajoutée par un membre écrase celle déposée par le responsable GEMELI du club, et si oui, est il possible que ce responsable soit informé de cette mise à jour par le membre. Idem pour ses coordonnées.

Marc en prend note et demandera ce développement à ICLUB.

En ce qui concerne le carnet de plongée électronique, l'assemblée demande s'il est prévu dans un futur proche de privilégier ce dernier plutôt que le carnet papier. Ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Tous les membres qui ont une adresse mail renseignée lors de l'inscription, reçoivent la confirmation de celle-ci par mail. D'où l'intérêt de l'y mentionner. Pour ceux qui ne renseignent pas leur adresse mail, le responsable pourra indiquer celle du club afin de pouvoir l'inscrire.

Les Bureaux des commissions souhaitent obtenir la liste de leurs membres, est-ce possible ?

Il peuvent avoir leurs noms, sans problème.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





8. Rapport des Responsables

d. Assurances

Comme je vous l'ai annoncé, les nouvelles des assurances sont bonnes.

ASSURANCES CONTRATS

En relation avec les contraintes légales sur la vie privée quelques adaptations ont été réalisées. La déclaration a été modifiée pour veiller à cette conformité.

Conformément à la Loi les contrats d'assurance seront publiés tous les ans sur le site LIFRAS.

Avec Roland, j'ai rencontré le responsable ARENA. Une réécriture simplifiée du contrat a été effectuée. Ces documents sont déjà publiés sur l'Extranet.

MISE EN GARDE

J'ai eu une question relative aux frais de caisson de recompression en Egypte. Je me dois d'attirer votre attention sur cette situation particulière. Quelques euros vous sont demandés à votre arrivée en Egypte au centre de plongée. Ce serait un bon plan de verser cette somme modique. En effet, sans cela, la facture s'élève à 30.000 EUR. C'est abusif et surtout non couvert par notre assurance et la mutuelle qui ne couvrent que des prestations classiques.

ASSURANCE BENEFICES

Nous avons récupéré plus de 24,300 EUR de participation aux bénéfices.

Il s'agit d'une somme rétrocédée par l'assurance qui n'a pas dû intervenir de manière significative.

Cette somme sera versée au fonds d'intervention LIFRAS.

PROJETS 2019

Nous garantirons la gestion journalière en 2019 et nous ne prévoyons rien comme projet sauf si des propositions concrètes et pertinentes nous sont soumises.

Pilar RUIZ LOPEZ
Responsable des Assurances

e. Boutique

Bonjour à tous,

Après le départ de Vincent Leroy, j'ai eu l'honneur de reprendre la boutique, avec l'aide de Marc Lycops. Ce fut une découverte :

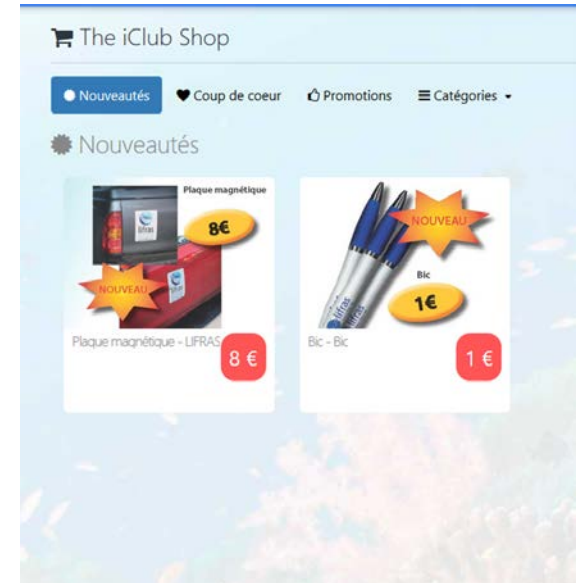
- du Mode de fonctionnement de la boutique
- De l'organisation du stockage
- De l'état du stock
- Du programme Logistics

Et aussi

- Contacts avec les fournisseurs
- Inventaire intermédiaire
- Inventaire de clôture et valorisation du stock au 31.12.2018
- Renouvellement du stock syllabus 1 étoile et 2 étoiles, commandes diverses « papeterie et vêtements », ...

Nos projets pour 2019 :

- Rationalisation des lieux de stockage de la boutique pour réduire les coûts et fiabiliser le contrôle de stock
- Gestion informatisée de la boutique
- Révision du prix des articles
- Création d'une boutique en ligne



Catherine BES
Responsable Boutique

L'assemblée demande que le CA revoit sa position en matière d'écologie quant aux kits LIFRAS et les malles qui sont utilisées. Une seule mallette serait suffisante pour le premier brevet, pour les brevets de spécialisation, ce n'est pas nécessaire. Le C.A. en prend bonne note et prendra les mesures possibles.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

a. Commission Enseignement

Projets 2019

- Subsidies pour les formations
- Subsidies pour la LIFRAS de manière générale

Cadre d'intervention	Moniteur sportif (niveau min)	Ancien niveau ADEPS	Equivalent LIFRAS	Donne cours à	Subside [€/h]
I	MS animateur	/	3*		15 €
II	MS initiateur	Niveau 1	AM	1-2*	23 €
III	MS éducateur	Niveau 2	MC	3-4*	26 €
IV	MS entraîneur	Niveau 3	MF-MN	AM-MC	30 €

1 exemple :

Pour l'organisation d'un stage de formation 1-2* (type Ecole de mer), cadre d'intervention II, pour des AM avec le titre de MS initiateur :

$$= 3 \times 18h \times 23€ = 1.242€ \text{ de subsidy,}$$

- Stage de Mer MF et MN au Lavandou
- Supports de cours :
 - Nouveau cours 2*
 - Evolution du cours 3*
 - Préparation PPT pour niveau 1*, 2* et 3*
- Présence de Moniteurs ADIP dans nos clubs :
 - Pas de reconnaissance de la LIFRAS (IE52)
 - Pas de reconnaissance par la France
 - Utilisation de matériel LIFRAS subsidié par l'ADEPS pour des cours NON LIFRAS !
 - J'attire votre attention sur deux points particuliers :
 - Niveau de compétence,
 - Statut LIFRAS: 8.7 Ne soient pas affiliées à une autre fédération ou organisme gérant la même activité ou une activité sportive similaire conformément aux dispositions du décret de la Communauté Française.

Avez-vous des questions ?

Philippe PITTIER
Président du Bureau de l'Enseignement

Laurent TOUSSAINT demande la genèse et les motivations de la décision prise concernant la périodicité de l'ECG et communiqué via l'info Enseignement n°66.

Les dispositions ont été prise en concertation avec la commission médicale qui vont être expliquées par Olivier dans son rapport qui suit.

Katia AMRI demande si un CFPS peut être décerné à un membre du club PTEROIS – moniteur 2* CMAS dst – pompier.

Il faut envoyer un dossier complet à Patrice FINET – il n'y a pas de réponse standard – on compare et on fait le complément

Adresse des demande : assimilations@lifras.be

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

b. Commission Médicale



ACTIVITES 2018

- Recyclage à Bruxelles,
- Cours de Médecine de la Plongée... pour les plongeurs,
 - Mais n'oubliez pas de transmettre les demandes d'organisation au sein des associations régional,
- Encadrement stage fédéral et national,
 - Heureusement, toujours pas d'accident sérieux. Et félicitations aux nouveaux Moniteurs Fédéraux et Nationaux!
- Toujours beaucoup de questions d'aptitude,

Recyclage 2019

- 10 février dernier à Charleroi : 270 participants !
- Merci aux Lions de Mer pour la logistique.

PROJETS 2019

- Préparation du recyclage de 2020 – en février ou en avril ? – à Liège

Aptitude à la plongée

- Exigence d'un ECG de repos à tous les enfants avant de débiter la plongée (pour dépister les problèmes cardiaques au plus tôt)
- Obligation d'un ECG à l'effort chez tous les candidats-plongeurs adultes, et ce dès avant l'obtention du P1.
- Diminution de la périodicité avant 35 ans,

Ceci n'est pas un choix aléatoire :

Corrado et al, on behalf of the Section of Sports Cardiology of the ESC, Eur Heart J 2005

http://www.olympic.org/common/asp/download_report.asp?file=en_report_886.pdf&id=886

Pelliccia et al, Eur Heart J 2006; 4. Corrado et al, JAMA 2006; 5. Pelliccia, Eur Heart J 2007;

Pelliccia et al, Eur Heart J 2006; 7. Myerburg & Vetter, Circulation 2007

Corrado D et al. Eur Heart J 2011;32:934-944

Remerciements à l'Enseignement et au C.A. d'avoir suivi les recommandations.



HUMAN PRAGMA CONCEPT®
FIRST AID TRAINING CENTER



Olivier GOLDBERG
Président de la Commission Médicale

Laurent TOUSSAINT demande qui a pris cette décision concernant l'aptitude à la plongée et pourquoi. Il lui semble que cette décision a été prise par les commissions médicale et enseignement et que cela a été publié avant d'obtenir l'aval du C.A.. Il s'étonne de cette procédure. Le brevet 1* est un brevet récréatif pour lequel on ne demandait pas d'E.C.G., Laurent demande l'avis de l'assemblée concernant cette mesure. Quelques Présidents seulement sont d'accord avec lui.

La majorité des Présidents adhèrent à la décision prise mais estime qu'un délai plus long devrait être accordé aux débutant.

Le délai est court car normalement, les débutants devraient obtenir leur premier brevet en 5 à 7 semaines. Il est nécessaire qu'il passe un E.C.G. avant de plonger en eau libre.

La Commission Apnée demande à ce que cette même mesure puisse s'appliquer aux apnéistes. Ce n'est pas le cas actuellement et une analyse doit être faite à ce sujet.

Dominique ANDRE propose de mettre ses connaissances concernant le diabète et le sport. Ce problème a été étudié au niveau de la plongée adaptée.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

c. Commission Nage avec Palmes (NAP)

FAITS

En cette année 2018, la commission a dû renouveler ses cadres et reconstruire une ligne de travail, c'est avec fierté que nous avons pu faire face aux malheureux départs de deux de nos membres en fin 2017...

Nos activités 2018 ont pu se dérouler avec dans un nouvel élan...

Malgré une interdiction de la région Wallonne d'organiser en septembre 2018 les championnats de Belgique de longues distances, nous avons réussi nos objectifs : compétitions LIFRAS, organisation d'une première formation de juges NAP LIFRAS, travail sur le syllabus de formation cadre/ADEPS, présence dans les clubs de la LIFRAS...

Grâce aux nouveaux membres dans la commission, nous avons pu remettre sur pied notre fonctionnement de la commission avec envie positive de défendre une discipline formidable qui est la NAP...

RESULTATS 2018

Sportifs :

- **Joy Kamel** (Aquani) : Championnat du Monde

11^{ème} Mondiale et 8^{ème} Européen !!!

Joy, c'est aussi des podiums internationaux à l'étranger, de nombreuses place d'honneur et des records de Belgique du top Mondial !!!

- De nombreux résultats et nouveaux **records de Belgique** par nos jeunes de la ligue : **Jeanne Marchandise et Meline bonhomme** (deux jeunes nageuses prometteuses)
- A noter **un engouement particulier** dans les sections ou club de NAP pour les écoles de NAP et le loisirs;

A savoir, Messieurs et Mesdames,

que la réussite d'un(e) nageur(se) avec palmes c'est du sacrifice au quotidien (sportif, coach et parents) des heures d'entraînements (**10 à 15 semaines**) et de la souffrance... avec souvent au final aucune reconnaissance des divers pouvoirs en place !!!!

Organisations :

- Annulation : Championnat de Belgique 2018 LD : RW, merci à nos amis de la Nelos qui nous ont permis l'organisation en Flandre
- Annulation d'un stage découverte pour jeunes
- Organisation d'une compétition promotion à Grivegnée
- Organisation de la première formation de juges NAP LIFRAS : 7 juges de 3 clubs LIFRAS
- Travail de la commission sur les syllabus formation cadres ADEPS, merci à Yves Vanderweert pour son travail...car partir de zéro est énorme comme boulot.
- Organisation d'une manche de la coupe de Belgique de longues distances : la descente de l'Ourthe (merci au Sealover)

PROJETS 2019

- Présence plus accrue dans les clubs de notre ligue
- Soutien à l'organisation des 12 heures de Charleroi ????
- Organisation du **Championnat de Belgique en Piscine 2019**
- Organisation de compétitions promotion en piscine et de stage découverte.
- Démarches pour l'organisation d'une manche de la coupe de Belgique LD au lac de Robertville pour septembre 2019
- Organisation d'un stage de promotion en partenariat avec Wallonie/Bruxelles
- Présence Francophone de nageurs en équipe nationale pour les Euros Séniors et les Mondiaux Juniors 2019
- Projet de compétitions partagées avec la ligue de natation...
- Amélioration des contacts avec la NAP Nelos sur le plan nationale
- Continuité dans le travail du syllabus cadres / ADEPS
- Formation de juges NAP LIFRAS

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

c. Commission Nage avec Palmes (NAP)

Vision du fonctionnement de la commission 2019-2020-2021

Création d'un groupe de juges, mise en place de compétitions et stages découvertes dans nos diverses provinces de Wallonie, continuité dans l'élaboration des syllabus ADEPS, plus d'échange entre commissions LIFRAS...

REMERCIEMENTS

Après une année 2017 très difficile sur le plan humain nous avons rebondi de la meilleure façon avec des nouveaux projets et de l'ambition...

N'oubliez jamais que dans tous vos clubs de la ligue végète peut être un(e) futur(e) champion(ne) de NAP...laissez leur la possibilité de s'épanouir...et aidez nous !!!

Nous sommes à votre disposition pour tous nouveaux projets !!!

Merci aux membres de notre commission et merci à nos divers relais du CA...

Bon vent à la commission NAP

Dominique ANDRE

Président de la Commission NAP

c. Commission Plongée Technique

Le rapport de la Commission Plongée Technique est un ensemble de rapport de ses différents comités.

COMITE PLONGÉE SOUTERRAINE

Réalisé en 2018

- 3^{ème} session de formation pour PS1 et PS2 (8 candidats)
- Diverses sorties en sites belges
- Sortie à la Douix de Chatillon
- Préparation pour la 1^{ère} session PS3: révision des standards, plan de formation, recueil d'exercices
- Finalisation des standards AMPS et MPS1

Projets 2019

- 4^{ème} session PS1/PS2 (10 candidats)
- 5^{ème} session PS1/PS2 en octobre (à confirmer - 5 candidats en attente)
- 1^{ère} session PS3: théorie en avril, entraînement V2E en avril/mai, stage Lot en mai.
- 2 dates pour sorties Douix de Chatillon
- Sorties en sites Belges via les formateurs Lifras ou les clubs affiliés UBS
- Finalisation des standards MPS2 et MPS3
- Conférence sur la Plongée Souterraine avec le groupe Plongeesout en avril

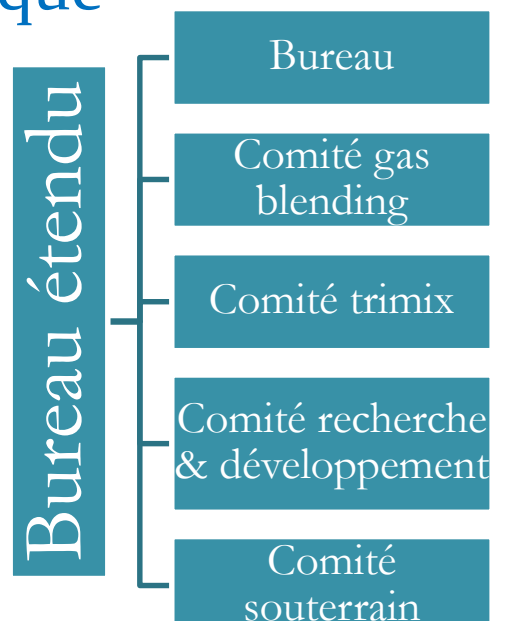
COMITE GAS BLENDING

Formations :

- En juin 2018, nous avons fait une formation avec 4 participants et 6 nouveaux instructeurs.
- En janvier 2019, une formation avec 8 participants et un nouvel instructeur.

Equivalences :

- Une trentaine d'équivalences avec les anciens Nitrox confirmés.
- Des équivalences d'autres fédérations reconnues (IANTD...)



Soirée conférence animée par:
Frank Vasseur
Remi Bouchard
Auditoire SUD 11 Campus UCL, Place Croix du Sud
à L-L-Neuve
Entrée gratuite - Renseignements: tech@lifras.be



LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

d. Commission Plongée Technique

COMITE TRIMIX

- Le package de formation est désormais disponible (chèques, carte de préparation, supports de cours)
- Programme de formation « à la carte » car peu de demandes

	2016	2017	2018	Total
TRIMIX PLONGEUR NORMOXIQUE	1	0	5	6
TRIMIX PLONGEUR NORMOXIQUE Equivalence	0	0	1	1
TRIMIX PLONGEUR HYPOXIQUE Equivalence	0	0	2	2
TRIMIX INSTRUCTEUR NORMOXIQUE	0	0	1	1
TRIMIX INSTRUCTEUR NORMOXIQUE Equivalence	0	0	2	2
TRIMIX INSTRUCTEUR HYPOXIQUE	0	0	0	0
TRIMIX INSTRUCTEUR HYPOXIQUE Equivalence	0	0	2	2

En préparation

- Étoffement du package de formation
- Formation des encadrants
- Organisation d'un stage
- Un recueil de référence le plus complet possible est toujours en préparation et en attente de relecture
- Supports de présentation à l'intention des instructeurs

COMITE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2018

- Finalisation des standards side-mount plongeur
- Travail sur les standards Diver Propulsion Vehicule

2019

- Première formation side-mount au printemps
- Finalisation des standards DPV et premières formations
- Réflexion sur les formations CCR et extended range

Nouvelle équipe

- Président: Alain Semal
- Secrétaire : Eric Jacquemin
- Trésorier : Christian Debroeck
- Coord. technique : Marc Allemeersch
- Trimix : Jean-Marie Hecquet
- Sout : Frédéric Bossart
- R&D : Thierry Charlier
- Gas blender : Alain Semal



On est toujours à la recherche de moniteurs pour rédiger les slides, pour être présents aux formations.
Faites vous connaître !

Alain SEMAL
Président de la Commission Plongée Technique

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

e. Commission Plongée Adaptée

Présentation du Bureau CPA 2019

Président	Eric Corbier
Vice-Président	Christian Bergmans
Secrétaire	Tonino Barbiaux
Trésorière	Hélène Polet
Relations avec les centres de plongée	Pascal Dubois et Kerwin Bresciani
Médecin référent et membre du bureau	Dr Daniel Jacobs

Merci à tous pour leur implication dans la cause de la plongée adaptée
Merci à l'EPN pour l'accueil lors réunions et organisations de la commission PA

Réaliser en 2018

- 7 réunions du bureaux entre mai et décembre
- AG CPA le 18 mai 2018 à l'EPN
Election de 4 nouveaux membres du bureau pour 4 postes vacants,
- Pas de WE de formation d'encadrants PA en 2018
- AG CPA du 21 décembre 2018 reportée au 23 janvier 2019
Election de 4 membres du bureau en remplacement de 5 postes vacants - il reste une place libre aujourd'hui.
- Finalisation du standard de plongée Nitrox pour les plongeurs PA, validé par des médecins hyperbares et le CA LIFRAS
 - syllabus prochainement disponible à la LIFRAS
 - premières formations prévues durant le second trimestre 2019
- Relecture du ROI validé par le CA LIFRAS le 11 décembre 2018
 - définition des membres (tous les encadrants et les PA depuis + d'un an)
 - définition et responsabilités du Directeur Technique PA des clubs
 - révision du Certificat Médical
- Reconduction des conditions spéciales pour les palanquées PA dans la plupart des centres de plongée ainsi qu'à TODI,

projet 2019

- Relecture du syllabus de formation PA
- WE de formation des encadrants PA des 30 et 31 mars à l'EPN
- Publication du syllabus de plongée Nitrox PA
- Mise en page des standards des différents brevets de plongeur PA, encadrants et moniteurs
- Finalisation du dossier médical PA global (révision avec l'introduction du Nitrox)
- Formations à l'utilisation de scooter pour les palanquées PA – rapprochement avec la CT à ce sujet;
- Réflexions sur la plongée adaptée des enfants porteurs de certains handicaps – à ce jour il faut minimum 14 ans
- Pour répondre à Dominique, oui, les personnes diabétiques dépendent de la plongée adaptée.

Eric CORBIER
Président de la Commission Plongée Adaptée



9. Rapport des Commissions

f. Commission Scientifique

Activités 2018

Le comité spéléo est passé en plongée technique

Le comité décompression n'a pas fonctionné.

Comité Biologie : J. Mallefet

Stage Zélande- Juillet

→ Au total 41 participants (33 stagiaires et 8 encadrants)

→ 14 femmes et 27 hommes

- 9 plongeurs 2*
- 2 plongeurs 3*
- 3 plongeurs 4*
- 3 Assistants Moniteurs
- 4 Moniteurs Club
- 8 Moniteurs Fédéraux

→ nouveauté de cette année : 4 ateliers avec différentes thématiques (nouveaux arrivants, les filtres actifs et passifs, hydrozoaires, Bryozoaires, Algues).

→ La bio est accessible à tous.

Des moniteurs viennent chaque année pour parfaire leur formation.

Stage Eau douce Plate Taille

→ 22 participants (19 stagiaires et 3 encadrants):

- 7 plongeurs 2*
- 4 plongeur 3*
- 2 plongeur 4*
- 2 Assistants Moniteurs
- 3 Moniteurs Club
- 1 Moniteur Fédéral

→ 7 femmes et 15 hommes

→ On travaille également par atelier car les gens apprécient et cela fonctionne bien.

Conférences

• « Sciences vs fiction, les incroyables capacités biologiques des organismes marins » par Caulier Guillaume -> 33 participants.

• « Les Poissons d'eau douce » par Schweich Philippe → 38 participants.

Activités 2019

• Stage Bio Zélande 6-7 juillet

• Stage Bio eau douce 28 Septembre (Plate Taille)

• Des Conférences à LLN

• Livre Zélande : remise en route du projet avec Jérôme Mallefet et Philippe Schweich pour coordonner l'écriture et la réalisation

• Validation des nouveaux standards de brevets de la CMAS suite à la disparition des brevets Océanologie et remplacé par des brevets de biologie.



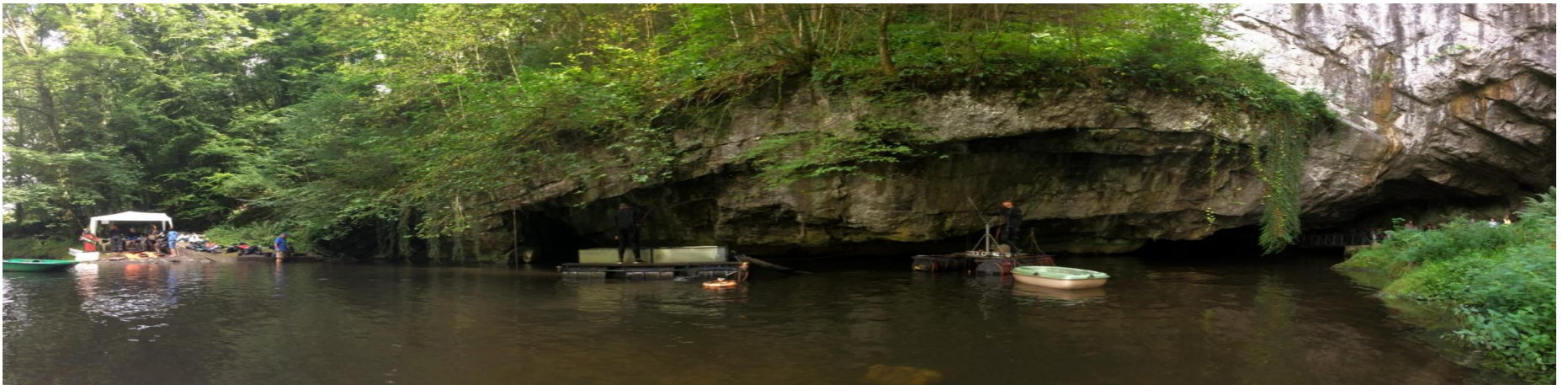
LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

f. Commission Scientifique



Comité Archéologie : C. Ansieau

Rapport d'activités d'archéologie subaquatique en Wallonie à l'initiative du CRAF

- Chantier permanent du CRAF à la sortie des Grottes à Han sur Lesse : nouvelle autorisation pour les fouilles de 1 an,
- ULB a consacré une série de conférences sur l'Archéologie subaquatique dans le cadre d'un séminaire international de février à mai.
- Le colloque Aaqua Celtica a pu faire parler de l'Archéologie à Han sur Lesse et de l'archéologie subaquatique en général.

Activités 2019

- Nouveau séminaire en Avril aux grottes de Han, 3 jours riches de conférences d'experts belges et étrangers et de théorie sur le sujet.
- La pratique se fera à la bonne saison sur le site des grottes de Han sur Lesse.
- Weekend de mai à juillet prépareront le chantier pour les fouilles du 12 au 30 août.



Le Centre de Recherches Archéologiques Fluviales
CRAF asbl et la Commission scientifique de la LIFRAS
annoncent :



Nombre de places limité

12 - 14 avril
Han-sur-Lesse

SÉMINAIRE

INTRODUCTION AUX MÉTHODES DE L'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE

2019

ORGANISATION

Frais d'inscription : 350 euros D'importantes réductions sont prévues pour les étudiants, consultez-nous !

Inscription validée dès réception du paiement au compte :
IBAN BE62 0689 0335 4761 et BIC : GKCCBEBB du CRAF.

L'inscription comprend :

- la cotisation au CRAF avec notre assurance (en RC uniquement),
- le syllabus de 180 pages,
- la documentation annexe,
- les pauses café,
- la pension complète au gîte d'étape de Han-sur-Lesse.

Remboursement intégral de l'inscription en cas d'annulation du séminaire.

Nous tenons beaucoup à la formule du séminaire résidentiel qui nous permet de maintenir un haut niveau d'enthousiasme et de concentration. Venez-y avec vos compétences, vos curiosités, vos interrogations, vos attentes, vos projets.

Vous ne serez pas déçus !

RENSEIGNEMENTS

Marc Jasinski – Instructeur CMAS et Tutor NAS - Administrateur – fondateur du CRAF
☎ 02 345 91 41 ✉ jasimar@skynet.be

Séminaire du CReA-Patrimoine
Année académique 2017-2018

ULB | local AY2.112
Lundi de 08.00 à 10.00
Mardi de 12.00 à 14.00
accès libre
Contact : agvokaer@ulb.ac.be

SÉMINAIRE INTERNATIONAL

L'ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE

Mardi 6 février 2018
Introduction

Lundi 12 février 2018
La protection du patrimoine subaquatique : législation et enjeux
Arturo REY DA SILVA (UNESCO)

Lundi 19 février 2018
Archéologie d'un conflit contemporain: le cas des vestiges maritimes du débarquement de Normandie
Cécile SAUVAGE (DRASSM)

Mardi 27 février 2018
L'évolution conceptuelle de l'archéologie subaquatique
Xavier NIETO PRIETO (STAB Unesco)

Mardi 6 mars 2018
Le patrimoine culturel subaquatique de la partie belge de la Mer du Nord : état de la question
Marnix PIETERS (Rijws Vlaanderen)

Mardi 20 mars 2018
Les fouilles du lac Titicaca en Bolivie
Christophe DELAERE (CReA-Patrimoine, CASA)

Mardi 27 mars 2018
L'histoire des recherches subaquatiques en Belgique
Marc JASINSKI (Centre de Recherche en Archéologie Fluviale)

Lundi 16 avril 2018
L'opération Arles-Rhône 3, de la fouille au musée
Sabrina MARLIER (Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, CD13)

Mardi 24 avril
Underwater archaeology in Switzerland and pile dwellings
Beat EBERSCHWEILER (Kanton Zurich, Archäologie & Denkmalpflege)

Lundi 30 avril 2018
Le développement du navire de commerce d'après l'archéologie maritime
Thijs J. MAARLEVELD (University of Southern Denmark)

Mardi 8 mai 2018
La conservation et la restauration du mobilier issu des fouilles subaquatiques
Aline HUYBRECHTS et Marie Julie DECLERCK (CReA-Patrimoine, CASA)

Mardi 22 mai 2018
Dernières recherches sur les épaves à grande profondeur
Franca CIBECCINI (DRASSM)

CReA-Patrimoine
Université libre de Bruxelles | Campus du Solbosch | CP 133/01 | 50 av. FD. Roosevelt
1050 Bruxelles | ☎ 02/650.28.66 | crea@ulb.ac.be
Plan d'accès du local du séminaire : <http://www.ulb.ac.be/campus/solbosch>



Aqua Celtica

2018

Journées archéologiques

Les Celtes au bord des lacs et des rivières

9 & 10 novembre - PréhistoHan

Prix pour les deux jours : 10 € (Étudiants : 5 €)

- Conférences
- Visites guidées
- Documentaires



Programme et réservations :
www.museedesceltes.be - 061/22 49 76
(Inscription indispensable - Nombre de places limité - Possibilité de repas sur place - Adresse : Rue des Grottes, 46 - 5580 Han-sur-Lesse)



LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

g. Commission Technique Subaquatique (TSA)

Les événements 2018

- Démonstrations TSA dans différents clubs
- Participation au recyclage APPE
- Participation à la formation encadrant enfant
- Initiation TSA pour la plongée adaptée
- Journée inter-commissions
- Participation au recyclage et formation « moniteur plongée enfant » à la LIFRAS
- Différentes démonstrations TSA
- Initiation TSA pour la plongée adaptée



Les événements 2019

- Tir sur Cible
- Challenges
- Organisation championnat
- Démonstrations
- Formations encadrants

Formations encadrants TSA

- Reconstitution de la formation à la demande
- Minimum 5 participants
- Dans votre club ou pour plusieurs clubs en même temps.



Tir sur cible

- Formation d'initiateurs au sein de la commission TSA par la FFESSM
- Etablissement des standards LIFRAS
- Organisation de démonstrations dans les clubs
- Organisation de cours et compétitions
- Espoir Participation au championnat mondial en 2020 organisé par la FFESSM ?



Des démonstrations

- 17 mars 2019:
Initiation TSA pour la plongée adaptée à l'Hélios
- Démonstrations dans les clubs
- Participation au recyclage/formation de l'APPE

Formations encadrants

Vous désirez devenir Encadrant TSA ?

Vous nous avez reçu pour une démo dans votre club ?

- Nous vous **offrons** la formation
« encadrants TSA » pour un plongeur
de votre club



N'hésitez pas à nous envoyer un mail !



**PRENDRE UN
RENDEZ-VOUS**

tsa@lifras.be

Laurence_tsa@lifras.be

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

h. Commission Apnée

Remerciements

Nous adressons nos remerciements aux secrétaires de la LIFRAS, aux clubs, aux instructeurs d'apnée. Et tout particulièrement cette année à Johan et Albert qui nous représentaient au sein du CA qu'ils quittent. Il faut quelqu'un pour nous représenter au sein du CA et c'est une des raisons qui me pousse à m'y présenter. J'y défendrai les intérêts de cette discipline.

Activités 2018

- De très nombreuses initiations dans les clubs pour le développement des sections apnée.
- Calendrier des sorties en carrières (organisation également dans les clubs)
- Stage de formations et brevets à Estartit en juillet 2018 : 30 participants.
- Initiation pour la commission féminine, ce fut une très belle journée.
- Participation aux championnats du monde d'apnée – 3 personnes se sont bien illustrées avec de très beaux résultats.

Projets 2019

- Calendrier pour l'année des sorties apnées, il sera annoncé au fur et à mesure via FB et le site LIFRAS. Transmettez nos mails à vos membres.
- Stage de mer Estartit fin juillet, nous avons déjà une vingtaine d'inscrits – ce stage est aussi l'occasion de la formation de nos instructeurs.
- Continuité des initiations dans les clubs pour des sections apnée ainsi que le développement des écoles d'apnée.
- Nouveau travail sur la structure des brevets qui sera transmis au C.A. pour validation. Certains clubs ne sont pas intéressés par la profondeur mais simplement par les performances en piscine. Nous allons créer des brevets à cet effet : R1 à R4. Ces brevetés ne pourront pas faire d'encadrement en carrière. Pour ouvrir une école d'apnée, il faudra minimum un S3 ou un R3.
En ce qui concerne la transition : Tous les S1 recevront directement le R1. Les S2 auront 1 an pour devenir S3 ou R3,
- Participation aux championnats d'Europe 2019 : 4 participants ont les minimas requis.

Merci à tous.

Frédéric WILLEM
Président de la Commission Apnée

i. Audiovisuelle

Activités 2018

- Participation à l'OBK – championnat de Belgique organisé par la NELOS
- Participation à la journée de la femme (COF)
- Couverture TSA
- Présentations BA-BA Photo (on vient chez vous – demandez-nous)
- Réussir ses vidéos – réussir ses montages – grâce à Sylviane GODIN que vous pouvez contacter
- Deuxième championnat – pas de classement officiel – présentation des plus belles photos

Projets 2019

- Réussir ses vidéos – Réussir ses montages
- Présentations B.A-BA photo (révision)
- Il n'y aura pas de championnat CAV mais une journée de la photo + soirée commentaires.
- Création cours et supports pédagogiques
- Couverture événements de la ligue
- OBK 2019
- CMAS Championnat du monde avec 1 candidat LIFRAS pour la photo et un pour la vidéo.

Avez-vous des questions ?

1^{ère} place : Pierre-Bernard DEMOULIN



Jonathan VANNIEUWENHUYZE
Président de la Commission Audiovisuelle

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





9. Rapport des Commissions

1. Commission Hockey Subaquatique (HSA)

En 2018 nous avons démarré avec une nouvelle équipe au sein de la commission HSA.

Formation des arbitres

Finalisation du règlement d'arbitrage pour le HSA et approbation par la ligue. Les premiers cours théorique ont pu dès lors être donnés en 2018. 5 personnes ont passé leur examen théorique et ont réussi celui-ci. Cette année les examens pratique auront lieu durant le championnat de Belgique et nous espérons pouvoir délivrer les premiers diplômes d'arbitres. D'autres cours théoriques devraient suivre encore cette année.

Championnat de Belgique

Ici aussi nous nous sommes attelés à la rédaction d'un nouveau règlement pour le championnat de Belgique en tenant compte des règles CMAS. Celui-ci a été approuvé par la ligue.

Dans la foulée nous avons désigné une nouvelle équipe pour organiser le championnat de Belgique. J'en profite pour remercier le directeur de compétition qui a fourni un travail énorme afin de garantir le bon déroulement du championnat cette année malgré les différents obstacles rencontrés.

Cahier des charges Adepts

Une des plus gros projets de la commission fut d'établir le cahier des charges pour le moniteur sportif Initiateur. Le document fait 95 pages. Nous attendons maintenant le retour de l'Adepts avec d'éventuelles remarques.

Ceci n'est que le début, car nous devons maintenant rédiger le support de cours répondant à ce cahier des charges. Nous espérons pouvoir finaliser le document cette année, afin de pouvoir donner les premiers cours au plus vite.

Journées jeunes

En 2018 nous avons organisé pour la première fois un entraînement commun avec d'autres clubs possédant une section enfant. Cette journée a été organisée à LLN en présence d'enfants de LLN, BXL, Lille (France) et Bilzen (Limbourg en Flandre).

Cela a permis aux entraîneurs présents de partager leurs expériences et aux enfants de rencontrer d'autres joueurs de leur âge.

En février de cette année l'expérience a été renouvelée mais cette fois à Lille et nous espérons pouvoir organiser une nouvelle journée en 2019 mais cette fois à Bxl.

Stages U24

Pour rehausser le niveau du hockey en Belgique, il faut commencer tôt. C'est pourquoi la commission a décidé l'année passée de se focaliser sur nos jeunes ados. Nous avons organisé un week-end de stage à la Louvière pour les hockeyeurs de moins de 24 ans.

Il ne faut pas forcément vouloir faire de la compétition nationale ou internationale pour participer, tous les hockeyeurs souhaitant progresser sont les bienvenues. Nous avons la chance d'avoir actuellement un coach avec une belle expérience originaire d'Afrique du Sud.

Cette année plusieurs week-ends de stage sont encore prévus que ce soit à La Louvière ou à Brugge qui possèdent une très belle piscine à fond plat, idéale pour la pratique de notre sport.

Clubs LIFRAS

suite à l'AG LIFRAS 2018 des contacts avec des de plongée avait été pris. Le but était d'organiser une initiation de HSA lors d'un entraînement dans les clubs de plongées. Malheureusement seul un club avait finalement répondu à nos mails et une initiation a pu se faire début 2019.

Dans l'optique de viser plutôt les jeunes nous allons contacter les clubs avec une section enfants. Et pourquoi ne pas espérer pouvoir lancer des HSA dans ces clubs ou tout du moins une section loisir qui organise de temps en temps des sessions HSA.

Nous avons déjà des partenariats avec certains clubs qui envoient leur moniteur pour se former à la pratique du HSA.

Adresse mail de contact hockey@lifras.be



10. Rapport du Conseil Juridictionnel

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

COMPOSITION DU CJL - MOUVEMENTS

Katia Amri - Présidente
Danièle Goffinet- Secrétaire
Paul Cirino - sortant et rééligible
Gilbert Schaus
Samy Sarout
Nomination : Jean-Pierre Pousset

ACTIVITES – REUNIONS - AUDIENCES 2018

- 5 réunions en 2018 pour parler des divers dossiers soumis.
 - 24/01/2018
 - 21/03/2018
 - 24/04/2018
 - 05/07/2018
 - 19/11/2018

TRAVAUX EN COURS

- Nous n'avons qu'un seul dossier en cours.
Monsieur X/ Y : Comportement de Monsieur X lors d'une sortie club par rapport à un incident sur un site de plongée
- Questions posées :
 - Comportements à risques en plongées et les responsabilités des encadrants,
 - Peut-on prévoir des catégories de membres au sein d'un club
 - Questions relative à la violation de la vie privée (RGPD) : « comment une personne avait eu ses coordonnées ».

COMMENT ADRESSER UNE PLAINTE

- Qualité de la personne qui porte plainte : en son nom propre ou au nom de son club;
- Contre qui la plainte est-elle dirigée : contre une personne ou un club
- Quels sont les faits exactement; (date, détails)
- Quel est l'objet de la plainte; (insulte, ...)
- Quel est le dommage subi;
- Qu'est ce que l'on demande comme réparation du préjudice.

Un modèle de plainte va être présenté, ce qui aidera le CJL. Une fiche type va être envoyée aux Présidents des clubs.

CONTACT

Adresse mail : cjl@lifras.be
Tél : 0486/46.36.77

Réunion les premiers lundi du mois, ou sur demande.

Katia AMRI
Présidente du Conseil Juridictionnel

Marc ALLEMEERSCH n'est pas entièrement d'accord avec le « comment adresser une plainte ».

- Faut-il absolument un dommage ? Il y a des comportements qui ne sont pas forcément dommageable.
- Ce n'est pas au plaignant de proposer une sanction !

Les membres du CJL n'ont pas spécialement une formation juridique mais sont encadrés et conseillés par la Présidente et la Secrétaire qui ont une formation juridique. Les membres du CJL doivent être membres de la LIFRAS.

Attention, à ce jour, Gilbert SCHAUS n'est pas réinscrit à la LIFRAS et ne peut donc plus siéger au CJL.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





- 11. Election des vérificateurs aux comptes
- 12. Election des administrateurs
- 13. Election des membres du Conseil juridictionnel
- 14. Election des membre individuels FEBRAS

Vérificateurs aux comptes :

23 votes blancs
Marc DRIESSEN : **643** voix
Eddy SOUMILLION : **630** voix
sont élus pour un an.

Conseil d'administration :

6 votes blancs – 5 nuls
HIERNAUX Marc : **599** voix
GODIN Sylviane : **585** voix
WILLEM Frédéric : **366** voix
sont élus pour 3 ans.
ARTS Didier : **284** voix
est élu pour 1 an en remplacement de Johan SCHOUPS

Conseil Juridictionnel :

38 votes blancs
CIRINO Paul : **638** voix
Est élu pour 3 ans.

Membre Individuels FEBRAS :

1. PITTIER Philippe : **482** voix
 2. RONDIA Jean : **442** voix
 3. ALLEMEERSCH Marc : **413** voix
 4. SEMAL Alain : **331** voix
 5. ANDRE Dominique : **319** voix
 6. CIRINO Paul : **299** voix
 7. HODY Michel : **275** voix
 8. DE DEYN Frédéric : **265** voix
- Sont élus pour 3 ans

BOUTE Jeanne : **199** voix
VANNIEUWENHUYZE Jonathan : **171** voix
DANDOIS Lucien : **108** voix
Ne sont pas élus.

WILLEM Frédéric : **380** voix est membre individuel de droit car
nouvellement élu administrateur.

TOTAL VOTES LIFRAS: 813
VOTES PRESENTS & REPRESENTÉS : 700

QUORUM de présence 2/3 : 542

Modification des Statuts

Quorum de Présence Minimum de 2/3 des
votes Totales de la Ligue (OK)
Majorité de 2/3 présents & représentés
(2/3 de 700 = 467 votes)

Election Vérificateurs

Majorité simple, pas de quorum.

Election Administrateurs (max 3 votes)

Majorité simple
Obtenir Minimum 25 % des votes présents &
représentés **(= 175 votes)**

Election CJL

Majorité simple
Obtenir Minimum 25 % des votes présents &
représentés **(= 175 votes)**



15. Challenge LIFRAS

Félicitations au club Nivelles Diving et à son Président, Paul CIRINO, pour avoir inscrit le plus de nouveaux membres en 2018 par rapport à ses membres en 2017.



16. Information UBO

Ultimate Beneficial Owner (en anglais) - Bénéficiaire Effectif en français (mais dire BEF, c'est moins glamour !)
Le registre UBO est donc le registre des bénéficiaires effectifs d'une organisation.

LES BASES LEGALES

la **Directive européenne 2015/849** relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme (« Directive AML »)

La **loi du 18 septembre 2017** relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces

L'**arrêté royal relatif** aux modalités de fonctionnement du registre UBO (« Arrêté royal ») a été publié en date du 14 août 2018 et est entré en vigueur le 31 octobre 2018.

Date limite: d'abord 30 mars 2019, prolongé à 30 septembre 2019

CE BAZAR S'APPLIQUE-T-IL A NOUS ?

- Obligation pour sociétés, fondations, mais aussi les a(i)sbl.
- Donc aussi pour nous (clubs)- Des 6 catégories mentionnées, 4 nous concernent particulièrement :
 - Les administrateurs ;
 - Les personnes qui sont habilitées à représenter l'association ;
 - Les personnes chargées de la gestion journalière de l'a(i)sbl ou de la fondation
 - Toute autre personne physique exerçant par d'autres moyens le contrôle en dernier ressort sur l'a(i)sbl ou la fondation.

QUI UTILISE LE REGISTRE UBO ET POURQUOI ?

- Anti- Blanchiment
- Lutte contre le (financement du) terrorisme
- Donc consultation possible par les autorités compétentes en la matière (exemple: CTIF, MinFin, VSSE, ...)
- Mais aussi consultable publiquement (avec des infos restreintes)

Comment se préparer ?

- Rassembler les infos de constitution de votre entité (asbl)
- Désigner un mandataire – représentant légal (Avec un accès E-ID) (! Moniteur Belge!)
- Informations précises sur les personnes à inscrire
 - Identification (N° RRN est le plus simple)
 - Mandat début
 - Mandat fin
- Informer les personnes qui vont être inscrites au Régistre UBO au plus tard un mois après l'action. (automatique pour comptes MyMinFin)
- Première introduction AU PLUS TARD LE 30/09/2019
- Plus d'infos sur lien suivant:
https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorier/contr%C3%B4le-des-instruments-1-1

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





16. Information UBO



Service Public
Fédéral
FINANCES



Registre UBO – Information concernant votre identification dans le registre des bénéficiaires effectifs

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que vous avez été renseigné dans le registre UBO comme bénéficiaire effectif de l'entité juridique Lifras.

Vous pouvez consulter ces informations en vous connectant sur MyMinfin ou sur notre site Internet www.finances.belgium.be (onglet E-services, Registre UBO).

Pour toute question relative à la législation applicable, à l'identification et à l'enregistrement de votre/vos bénéficiaire(s) effectif(s) et de ses informations, nous vous invitons à consulter les FAQ et lignes directrices disponibles sur le site susmentionné. Vous pouvez également nous contacter en envoyant un courriel à l'adresse ubobelgium@minfin.fed.be

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Démo en “temps réel” sur écran

- Se munir de la liste des personnes à inscrire
- Se munir des extraits Moniteur Belge (dates début et fin de mandat)
- Se connecter à la plateforme UBO via le lien:
 - l'application prévue à cet effet en section 5 de la page [UBO \(click link\)](#)
 - S'identifier comme mandataire de votre association
- Ajouter les bénéficiaires effectifs
- Manuel d'utilisation via ce lien : https://finances.belgium.be/sites/default/files/Manuel_RepresentantLegal_ASBL.pdf

Merci à tous et bon travail !

17. Divers

Comme indiqué en début de matinée ... le président des Flibustiers a interpellé le CA ... sur un projet de déménagement de la maison de la plongée LIFRAS. Roland va vous expliquer nos intentions.

A la suite de cet exposé, je vous demanderai votre accord de poursuivre nos démarches,

J'ai répondu à la question du président du CLAS dans mon exposé sur l'aspect assurance en rapport avec les frais de caisson en Egypte.

Le président de l'EPN nous a interpellé sur l'absence de publication officielle dans l'Hippocampe de la modification des règles d'examen médical. Pour être clair, les statuts (art 5 point 5.8) indiquent que les publications officielles peuvent être réalisées par tous moyens appropriés.

La Commission de l'enseignement a rédigé un info enseignement sur le sujet.

De plus, il y a une obligation de respecter les décisions valables prises par les organes de la Ligue.

Mais la question est pertinente et nous veillerons à réserver une page dans l'Hippocampe pour des publications officielles en double usage,

Nous avons reçu une demande d'informations sur divers prix pratiqués.

Cette demande ne nous a pas été adressée par le président du club. Malgré tout, je vais vous faire part succinctement des réponses qui peuvent vous intéresser :

- **Quid de la ventilation du prix du kit ?** cette ventilation figure sur les factures d'achat.
- **Non occupation de notre appartement à l'étage de la maison de la plongée ?** Roland s'en est expliqué dans son rapport
- **Achat de plusieurs syllabus pour une même famille ?** le kit contient entre autre un syllabus. Si plusieurs kits sont achetés par une même famille il est possible au club de ne pas facturer le syllabus aux membres et de le vendre pour son compte. Le contenu du kit n'est pas scindable.
- **Comment est dépensé la cotisation LIFRAS ?** Une partie couvre les frais d'assurance, l'autre partie sert au fonctionnement de nos structures (bâtiment, secrétariat, commissions).
- **Pourquoi le CA bénéficie d'un budget 2019 aussi important alors que ses dépenses passées ne le justifie pas ?** Un budget est un objectif prévisionnel. A ce jour, compte tenu de l'arrivée de nouveaux administrateurs, les frais qui seront générés par leur venue ne sont pas définis. Nous avons anticipé et tant mieux si nous dépenserons moins que budgétisé.

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72





17. Divers

Le siège social de la Ligue Francophone de Recherches et d'Activités Subaquatiques

SITUATION ACTUELLE

Rez-de-chaussée de la rue Jules Broeren, 36-38 à Anderlecht – aménagé en Bureaux et salle de réunion – superficie +/- 155 m²

Valeur estimée : 220.000 € - Valeur conseillée de mise en vente: 245.000 €

- Un appartement au premier étage et son emplacement de parking à l'arrière du bâtiment
- Superficie de l'appartement : +/- 80 m²
- Valeur estimée: 160.000 €
- Valeur conseillée de mise en vente : 175.000 €

ACQUISITION DE L'APPARTEMENT DU 1^{er} ETAGE

- Plaintes incessantes des occupants suite aux nuisances sonores engendrées par les réunions tardives au rez-de-chaussée.
- Petit appartement deux chambres, dont la cuisine et la salle de bains ne peuvent être exploitées. Un living aménagé en salle de réunion et deux petites chambres en espace de stockage

LOCATIONS EN COURS

- Un garage pour abriter le stock : loyer 100 €/mois
- Un emplacement chez NUMBER ONE à Forest pour stocker un stock de fardes LIFRAS (plusieurs palettes) : loyer 120 €/mois
- Total: 2640 €/an

SOUHAITS

- Mettre fin aux locations et rapatrier le stock au siège de la Ligue
- Permettre la tenue de plusieurs réunions simultanément sans déranger les autres occupants de l'immeuble.
- Avoir un accès direct à tous les locaux.
- Permettre à nos secrétaires de pouvoir s'isoler pour des raisons de confidentialité
- Veiller au bien-être au travail de nos secrétaires (obligation légale)
- Mettre des locaux à la disposition des commissions pour les réunions (ou même assemblée générale) et de clubs qui ne disposent pas de salle de cours.
- Améliorer les possibilités de parking.

BESOINS

- Un espace d'une superficie comprise entre 275 et 300 m², si possible de plain pied.
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Espace de stockage et local informatique
- Des possibilités de parking
- Des salles de réunion assez spacieuses
- Locaux à proximité de commerces et de transport en commun
- Aisément accessibles

HISTORIQUE

- Lors de l'AG LIFRAS de 1997, les présidents avaient donné leur consentement à déménager le siège de la Ligue à Anderlecht sur le site d'Aquamarine (projet avorté).

DEMANDE A L'AG

Autorisez-vous le conseil d'administration à entamer les démarches concernant un éventuel déménagement du siège de la ligue, à établir un dossier complet et à vous le soumettre lors d'une prochaine assemblée extraordinaire?

Tous les renseignements utiles à une prise de décision en parfaite connaissance de cause vous seront transmis dans les délais statutaires de la convocation à cette assemblée extraordinaire.

RESULTAT DU VOTE : 637 OUI – 0 NON – 33 blancs – 5 nuls

LIFRAS asbl - Rue Jules Broeren 38 - 1070 BRUXELLES - Tél. : +32(0)2/521.70.21 - Fax : +32(0)2/522.30.72



EUR

Comptes de bilan

	Code	Rep 2018--Clô 2018
ACTIF	20/58	790.387,70
Actifs immobilisés	20/28	91.844,70
Frais d'établissement	20	
Immobilisations incorporelles	21	
Immobilisations corporelles	22/27	91.500,75
Immobilisations financières	28	343,95
Actifs circulants	29/58	698.543,00
Créances à plus d'un an	29	
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	65.081,34
Créances à un an au plus	40/41	15.671,98
Placements de trésorie	50/53	
Valeurs disponibles	54/58	602.765,43
Comptes de régularisation	490/1	15.024,25
PASSIF	10/49	790.387,70
Capitaux propres	10/15	500.879,99
Fonds Associatifs	10	
Plus-values de réévaluation	12	
Fonds Affectés	13	
Bénéfice ou perte reportée	140 ou 141	450.069,11
Report provisoire + solde 6 et 7	149999	50.810,88
Subsides en capital	15	
Provisions	16	49.000,00
Provisions pour risques et charges	160/5	49.000,00
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	168	
Dettes	17/49	240.507,71
Dettes à plus d'un an	170/9	
Dettes à un an au plus	42/48	205.584,60
Comptes de régularisation	492/3	34.923,11

Tableau de bord

26-02-2019

EUR

LIFRAS

Comptes de résultat

	Code	Rep 2018--Clô 2018
Ventes et prestations	70/74	759.643,62
Chiffre d'affaires	70	623.211,87
Variations des en-cours	71	
Production immobilisé	72	
Cotisations	73	135.257,74
Autres	74	1.174,01
Coûts des ventes et prestations	60/649	725.772,38
Approvisionnements	60/608	49.773,09
Variations des stocks	609	3.415,82
Biens	61	499.092,11
Rémunérations	62	145.119,12
Amortissements	630	19.930,52
Réductions de valeur sur stocks	631/4	
Provisions pour risques et charges	635/8	
Autres charges	64	8.441,72
Résultat positif (négatif) d'exploitation	70/64	33.871,24
Autres produits	75/76	18.847,52
Produits financiers	75	322,43
Produits exceptionnels	76	18.525,09
Autres charges	65/66	1.811,16
Charges financières	65	482,06
Charges exceptionnelles	66	1.329,10
Impôts	67	96,72
Impôts	67	96,72
Résultat positif (négatif) après impôts	70/67	50.810,88

LIFRAS - Exercice 2018 - Réalisé & Budget - Format Analytique

CHARGES			PRODUITS		
	Budget 2018	Réalisé 2018		Budget 2018	Réalisé 2018
Assurances 12 mois	176.200	183.466	Cotisations Adh. 12 mois	448.000	454.478
Cotisation FEBRAS	6.900	6.902	Cotisations Adh. 4/16 mois	12.000	11.663
Cotisation Organismes	1.300	1.501	Cotisations Adh. Sportifs	6.300	6.651
Frais Bancaires	600	476	Cotisations Club	4.200	4.147
Secrétariat LIFRAS	166.000	173.040	Assurance Non LIFRAS	250	689
Informatique	33.800	26.948	Subsides ADEPS	125.000	135.408
Boutique	30.000	62.628	Sponsors	7.500	7.500
Boutique Livre Réf. Ens	1.200	4.914	Intérêts Bancaires	250	322
Brevets Spécialisation	4.000	2.791	Boutique	60.000	77.721
C.A. LIFRAS	27.000	17.338	Boutique Livre Réf. Ens	9.000	203
AG LIFRAS	12.000	8.950	Brevets Spécialisation	4.000	1.120
Hippocampe	60.000	51.378	AG LIFRAS	2.000	2.966
CMAS Brevets (Cartes)	22.000	15.337	Hippocampe	26.000	26.969
Salon & Représentation	2.000	761	Produit except.- Prime Assurance		18.525
Appartements rez	20.000	22.237			
Appartement 1er étage	2.500	421			
Conseil Juridictionnel	1.000	1.106			
Groupe de Promotions	2.000	1.737			
Commission Apnée	4.500	4.345			
Commission Audio-Visuelle	3.500	857			
Commission Enseignement	79.000	74.759			
Commission Féminine	2.000	1.359			
Commission Hockey	5.500	2.921			
Commission Médicale	3.000	285			
Commission Nage Avec Palme	4.500	3.589			
Commission Plongée Adaptée	3.000	1.650			
Commission Scientifique	3.300	1.275			
Commission Technique	4.800	3.799			
Commission T.S.A.	2.500	929			
Amortissement	19.000	18.424			
Charges Exercice Antérieur	1.000	1.329			
Fonds Intervention	400	100			
SOLDE CREDITEUR - Bénéfice	0	50.811			
Total Charges	704.500	748.362	Total Produits	704.500	748.362